

Les Nouvelles pacifistes

L'Internationale des Résistants à la guerre a prié tous les journaux amis de signaler à leurs lecteurs le cas tragique d'une Américaine, originaire de South Dakota, menacée d'un long emprisonnement pour avoir assisté à une réunion du parti nationaliste de Puerto-Rico, île où elle avait établi sa résidence depuis 1948.

Les milieux pacifistes puertoricains ignorent la vérité sur cette affaire qui semble – au travers d'un procès politique – viser une militante pacifiste convaincue et dévouée qui pratiqua son métier d'assistante sociale parmi les nègres si réprouvés aux U.S.A.

L'île de Puerto-Rico est indépendante, mais en réalité le gouvernement américain y règne en maître. Une loi punit de dix ans de prison et 10 000 dollars d'amende quiconque tentera d'abolir le gouvernement de l'île par la violence. Le « crime » d'intention, laissé à l'appréciation de juges, permet d'établir une sorte de terreur qui paralyse les plus entreprenants.

Le 2 novembre 1951 Ruth Reynolds fut arrêtée par 40 policiers armés sous l'accusation d'être membre du parti nationaliste, d'avoir conseillé, en décembre 49 et octobre 50, le renversement du gouvernement, d'avoir dans ce but offert sa vie et sa fortune, enfin d'avoir voyagé, le 26 octobre 1950, dans une auto portant des armes et des bombes en vue d'une révolution.

Arrestation et détention sont entachées d'illégalités. La prisonnière est affamée et logée dans des conditions déplorables.

Lorsque le 17 août 1951 Ruth comparaît devant ses juges elle participe à sa défense assurée par Conrad J. Lynn. « Ma tâche est de comprendre et d'interpréter, pas de condamner, dit-

elle. Jamais je n'ai eu de relations organiques avec le parti indépendant ni le parti nationaliste. » Malgré le manque évident de preuves elle fut condamnée de « 2 à 6 ans de prison » pour avoir violé la loi en levant la main (parmi 500 assistants non poursuivis) dans une prestation de serment au cours d'une réunion du parti nationaliste.

Ce verdict, dont C. J. Lynn fera appel devant la Cour suprême des U.S.A., menace l'avenir de la liberté civile à Puerto-Rico.

On peut écrire à Ruth Reynolds, Apartabo 326, Arecibo Prison, Puerto-Rico. Les messages lui sont remis, mais les lettres courtes recommandées à cause de la censure.